



Rapport de la Commission de Gestion et Finances

Relatif au préavis municipal N° 38/2026 — Comptes 2025

Séance du Conseil communal du 9 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances s'est réunie en salle de municipalité à deux reprises pour examiner les comptes 2025 :

- **Le 12 mai 2026**, en présence de Madame Christel Besuchet et Messieurs Jean-Michel Viquerat, Daniel Schwab et Olivier Agassis. La Commission remercie chaleureusement Monsieur Thierry Salzmann, Syndic, Monsieur Julien Burnand et Madame Christelle Gobalet, Municipaux, ainsi que Madame Alyssa Jan, Boursière communale, pour leur accueil et la clarté de leurs explications.
- **Le 28 mai 2026**, représentée par Mesdames Nicole Oulevay et Christel Besuchet, ainsi que Messieurs Daniel Schwab, Jean-Michel Viquerat et Olivier Agassis, pour finaliser le présent rapport.

La Commission tient à souligner la qualité et la précision du préavis municipal, dont le niveau de détail a permis de répondre d'emblée à la grande majorité de nos interrogations.

Analyse des résultats financiers

La Commission salue l'excellent résultat des comptes 2025, qui se soldent par un **bénéfice de CHF 95'451.27**.

Ce solde positif est d'autant plus remarquable qu'il intègre non seulement les amortissements ordinaires du patrimoine administratif, du patrimoine financier, mais également des amortissements supplémentaires et des attributions importantes, à savoir :

- **Compte 110.3809.00** : Attribution au fonds de réserve – CHF 100'000.-
- **Compte 357.3320.00** : Amortissement supplémentaire du patrimoine administratif – CHF 262'500.-

La Commission s'est penchée plus en détail sur deux objets spécifiques :

A. Le Fonds multisport

Sur ce point, il convient de distinguer deux éléments financiers distincts :

1. **Le solde initial de CHF 64'850.-** : Ce montant est issu d'un legs/don spécifiquement affecté à la création d'un terrain multisport. Sur le plan juridique, cette somme ne peut pas être réaffectée à un autre usage. Toutefois, le nouveau modèle comptable MCH2 n'autorise plus le maintien de fonds sans règlement précis. Pour pallier cela, la Municipalité a choisi de requalifier cette somme en *préfinancement*. Cela dispense la

commune de créer un règlement fastidieux, mais impose en contrepartie la réalisation du projet dans un délai de 2 à 3 ans.

2. **L'attribution complémentaire de CHF 100'000.-** : Bien que cette somme aurait pu être affectée à un autre projet, la Municipalité a choisi de la lier au legs initial. L'objectif est de consolider le budget nécessaire pour concrétiser rapidement ce terrain multisport.

Le libellé du compte passif 9282.009.00 « fonds de réserve terrain multisport » est inexact et prête à confusion. La Commission demande donc à ce qu'il soit modifié en « préfinancement terrain multisport » pour plus de clarté.

Nous tenons à préciser qu'avec un compte de préfinancement, et non de fonds de réserve, le compte peut être dissout si le projet ne se réalise pas, et transféré dans le compte "réserve de politique budgétaire".

B. Amortissement du bâtiment administratif (CHF 262'500.-)

Le choix d'attribuer cette somme au bâtiment administratif est purement stratégique : elle permet de **solder définitivement son amortissement** à 100 % en lieu et place une charge annuelle de CHF 15'500.- qui aurait dû courir sur les 17 prochaines années.

Cette simplification du bilan et du suivi des amortissements s'inscrit dans la transition vers les normes MCH2. Elle a conduit à la suppression d'autres postes comptables obsolètes, le tout en parfaite conformité avec les recommandations de la fiduciaire lors du contrôle annuel.

Perspectives d'avenir et conclusions

La Commission constate avec satisfaction une forte hausse des rentrées fiscales. Compte tenu de l'arrivée de nouveaux habitants à Bavois et sous réserve du maintien des taux d'imposition pour 2027, cette tendance positive devrait se poursuivre et garantir la santé financière de notre commune ces prochaines années.

Pour conclure, la Commission remercie la Boursière communale pour la rigueur et l'efficacité de son travail.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la Commission de Gestion et Finances vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillers, à **accepter le préavis municipal N° 38/2026** portant sur les comptes 2025.

Bavois, le 28 mai 2026

Pour la Commission de Gestion et Finances :

Besuchet Christel

Oulevay Nicole

Schwab Daniel

Agassis Olivier

Viquerat Jean-Michel